

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente**



# **BUDGET ANNEXE**

## **2017**

### **« TRES HAUT DEBIT »**

### **COMPTE ADMINISTRATIF**

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SDEG 16**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET SDEG 16**

Numéro SIRET : 25160006000049

POSTE COMPTABLE : Paierie Départementale de la Charente

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget Annexe "Très haut débit"**

**ANNEE 2017**



# SOMMAIRE

## I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

## II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser  
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

## III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
 p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – AUTRES ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.20	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.22	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.24	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.25	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.27	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.28	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.29	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.30	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.31	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.32	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.33	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.34	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.35	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.36	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
p.38	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.39	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	SDEG 16 Budget Annexe "Très haut débit"	CA 2017
------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	95,23%	0,00%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	72,67%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	823 684,21	G	296 973,99
	Section d'investissement	B	1 044 623,83	H	3 432 265,87
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	703 109,00
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	3 626 470,71	J	
		(si déficit)		(si excédent)	
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			5 494 778,75		4 432 348,86
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	324 052,08	L	7 513,14
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F	324 052,08	= K+L	7 513,14
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	823 684,21	= G+I+K	1 000 082,99
	Section d'investissement	= B+D+F	4 995 146,62	= H+J+L	3 439 779,01
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 818 830,83	= G+H+I+J+K+L	4 439 862,00



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 324 052,08	L 7 513,14
23	Immobilisations en cours	324 052,08	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	7 513,14

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 341 833,60	389 459,63	0,00	0,00	952 373,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 880,00	10 880,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 352 713,60</b>	<b>400 339,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>952 373,97</b>
66	Charges financières	47 148,28	39 287,69	0,00	0,00	7 860,59
67	Charges exceptionnelles	384 056,89	384 056,89	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 783 918,77</b>	<b>823 684,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>960 234,56</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>22 273,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 273,36</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 806 192,13</b>	<b>823 684,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>982 507,92</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016</b>		0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 021 933,61	215 824,47	0,00	0,00	806 109,14
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 021 933,61</b>	<b>215 824,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>806 109,14</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	81 149,52	81 149,52	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 103 083,13</b>	<b>296 973,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>806 109,14</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 103 083,13</b>	<b>296 973,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>806 109,14</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016</b>		703 109,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 343 859,34	971 664,22	324 052,08	48 143,04
	Total des opérations d'équipement	46 863,06	31 549,04	0,00	15 314,02
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 390 722,40</b>	<b>1 003 213,26</b>	<b>324 052,08</b>	<b>63 457,06</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>22 273,36</b>	<b>22 273,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 412 995,76</b>	<b>1 025 486,62</b>	<b>324 052,08</b>	<b>63 457,06</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	29 203,00	19 137,21	0,00	10 065,79
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>29 203,00</b>	<b>19 137,21</b>	<b>0,00</b>	<b>10 065,79</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 442 198,76</b>	<b>1 044 623,83</b>	<b>324 052,08</b>	<b>73 522,85</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016</b>	3 626 470,71			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 712 637,29	2 334 767,56	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 216 128,93	0,00	0,00	2 216 128,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 928 766,22</b>	<b>2 334 767,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 593 998,66</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	676 318,13	676 318,13	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	382 905,76	382 905,76	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 203,00	19 137,21	7 513,14	2 552,65
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 088 426,89</b>	<b>1 078 361,10</b>	<b>7 513,14</b>	<b>2 552,65</b>
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 017 193,11</b>	<b>3 413 128,66</b>	<b>7 513,14</b>	<b>1 596 551,31</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	22 273,36	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	29 203,00	19 137,21	0,00	10 065,79
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>51 476,36</b>	<b>19 137,21</b>	<b>0,00</b>	<b>32 339,15</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 068 669,47</b>	<b>3 432 265,87</b>	<b>7 513,14</b>	<b>1 628 890,46</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016</b>	0,00			

<b>SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"</b>	<b>CA 2017</b>
---	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	389 459,63	0,00	389 459,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 880,00	0,00	10 880,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	39 287,69	0,00	39 287,69
67	Charges exceptionnelles	384 056,89	0,00	384 056,89
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>823 684,21</b>	<b>0,00</b>	<b>823 684,21</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	22 273,36	0,00	22 273,36
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	31 549,04	0,00	31 549,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	971 664,22	0,00	971 664,22
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	19 137,21	19 137,21
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>1 025 486,62</b>	<b>19 137,21</b>	<b>1 044 623,83</b>
<b>Pour information</b>				<b>3 626 470,71</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	215 824,47	0,00	215 824,47
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	81 149,52	0,00	81 149,52
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>296 973,99</b>	<b>0,00</b>	<b>296 973,99</b>
<b>Pour information</b>				<b>703 109,00</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	676 318,13	0,00	676 318,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	382 905,76	0,00	382 905,76
13	Subventions d'investissement	2 334 767,56	0,00	2 334 767,56
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	19 137,21	19 137,21
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	19 137,21	0,00	19 137,21
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>3 413 128,66</b>	<b>19 137,21</b>	<b>3 432 265,87</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 341 833,60</b>	<b>389 459,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>952 373,97</b>
60612	Énergie - Électricité	27 000,00	25 824,16	0,00	0,00	1 175,84
6132	Locations immobilières	1 156 192,00	289 048,00	0,00	0,00	867 144,00
6156	Maintenance	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	9 000,00	0,00	0,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	6 000,00	5 705,00	0,00	0,00	295,00
62871	A la collectivité de rattachement	16 641,60	16 641,60	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	90 000,00	43 240,87	0,00	0,00	46 759,13
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>10 880,00</b>	<b>10 880,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	10 880,00	10 880,00	0,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 352 713,60</b>	<b>400 339,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>952 373,97</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>47 148,28</b>	<b>39 287,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 860,59</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 148,28	10 148,28	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts courants	37 000,00	29 139,41	0,00	0,00	7 860,59
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>384 056,89</b>	<b>384 056,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	81 149,52	81 149,52	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	302 907,37	302 907,37	0,00	0,00	0,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 783 918,77</b>	<b>823 684,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>960 234,56</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>22 273,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>22 273,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 273,36</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>22 273,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 273,36</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 806 192,13</b>	<b>823 684,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>982 507,92</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016</b>						

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 021 933,61	215 824,47	0,00	0,00	806 109,14
74718	Autres	236 297,00	0,00	0,00	0,00	236 297,00
74758	Autres groupements	785 636,61	215 824,47	0,00	0,00	569 812,14
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>1 021 933,61</b>	<b>215 824,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>806 109,14</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	81 149,52	81 149,52	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	81 149,52	81 149,52	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 103 083,13</b>	<b>296 973,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>806 109,14</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 103 083,13</b>	<b>296 973,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>806 109,14</b>
<b>Pour information</b>						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		703 109,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 343 859,34	971 664,22	324 052,08	48 143,04
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 343 859,34	971 664,22	324 052,08	48 143,04
	Opérations d'équipement n° 3662 (2)	46 863,06	31 549,04	0,00	15 314,02
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 390 722,40</b>	<b>1 003 213,26</b>	<b>324 052,08</b>	<b>63 457,06</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>22 273,36</b>	<b>22 273,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 412 995,76</b>	<b>1 025 486,62</b>	<b>324 052,08</b>	<b>63 457,06</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	29 203,00	19 137,21		10 065,79
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	29 203,00	19 137,21		10 065,79
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>29 203,00</b>	<b>19 137,21</b>		<b>10 065,79</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>1 442 198,76</b>	<b>1 044 623,83</b>	<b>324 052,08</b>	<b>73 522,85</b>
	<b>Pour information</b> <b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016</b>	<b>3 626 470,71</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 712 637,29	2 334 767,56	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	1 600 000,00	0,00	0,00	1 600 000,00
1323	Départements	112 637,29	112 637,29	0,00	0,00
13258	Autres groupements	0,00	2 222 130,27	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 216 128,93	0,00	0,00	2 216 128,93
1641	Emprunts en euros	2 216 128,93	0,00	0,00	2 216 128,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 928 766,22</b>	<b>2 334 767,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 593 998,66</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 059 223,89	1 059 223,89	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	676 318,13	676 318,13	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	382 905,76	382 905,76	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 203,00	19 137,21	7 513,14	2 552,65
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	29 203,00	19 137,21	7 513,14	2 552,65
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 088 426,89</b>	<b>1 078 361,10</b>	<b>7 513,14</b>	<b>2 552,65</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>5 017 193,11</b>	<b>3 413 128,66</b>	<b>7 513,14</b>	<b>1 596 551,31</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>22 273,36</b>	<b>0,00</b>		<b>22 273,36</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	29 203,00	19 137,21		10 065,79
2315	Installations, matériel et outillage techniques	29 203,00	19 137,21		10 065,79
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>51 476,36</b>	<b>19 137,21</b>		<b>32 339,15</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>5 068 669,47</b>	<b>3 432 265,87</b>	<b>7 513,14</b>	<b>1 628 890,46</b>
<b>Pour information</b> R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 3662  
LIBELLE : Alimentations Electriques THD  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		46 863,06	<sup>A</sup> 31 549,04	0,00	15 314,02	<sup>B</sup> 159 902,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	46 863,06	31 549,04	0,00	15 314,02	159 902,03
2315	Installations, matériel et outillage technique	46 863,06	31 549,04	0,00	15 314,02	159 902,03

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-31 549,04	D-B	-159 902,03

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	22 273,36		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 003 213,26	0,00	1 025 486,62
- Equipements municipaux (2)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 003 213,26	0,00	1 003 213,26
- Equip. non municipaux (c/204) (3)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	22 273,36									19 137,21		22 273,36
Dépenses d'ordre	0,00											19 137,21
Solde d'exécution reporté de 2016	3 626 470,71											3 626 470,71
<b>Total dépenses</b>	<b>3 648 744,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 022 350,47</b>	<b>0,00</b>	<b>4 671 094,54</b>
<b>Total recettes</b>	<b>1 059 233,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 373 041,98</b>	<b>0,00</b>	<b>3 432 265,87</b>
<b>Solde d'investissement</b>	<b>-2 589 520,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 350 691,51</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 238 626,67</b>

## INVESTISSEMENT

## REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2016)

Dépenses réelles	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025 486,62
- Equipements municipaux (2)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 003 213,26
- Equip. non municipaux (c/204) (3)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	22 273,36									19 137,21		22 273,36
Dépenses d'ordre	0,00											19 137,21
Solde d'exécution reporté de 2016	3 626 470,71											3 626 470,71
<b>Total dépenses</b>	<b>3 648 744,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 022 350,47</b>	<b>0,00</b>	<b>4 671 094,54</b>							
<b>Total recettes</b>	<b>1 059 233,89</b>	<b>0,00</b>	<b>2 373 041,98</b>	<b>0,00</b>	<b>3 432 265,87</b>							
<b>Solde d'investissement</b>	<b>-2 589 520,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 350 691,51</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 238 626,67</b>							
<b>RESTE A REALISER au 31/12/2017</b>												
<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>324 052,08</b>	<b>0,00</b>	<b>324 052,08</b>
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 513,14</b>	<b>0,00</b>	<b>7 513,14</b>
<b>SOLDE RAR d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-316 538,94</b>	<b>0,00</b>	<b>-316 538,94</b>

## FONCTIONNEMENT

## REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2016)

Total dépenses	439 612,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384 071,85	0,00	823 684,21
Total recettes	784 258,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 524,47	0,00	1 000 082,99
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>344 646,16</b>	<b>0,00</b>	<b>-168 247,38</b>	<b>0,00</b>	<b>176 398,78</b>							
<b>RESTE A REALISER au 31/12/2017</b>												
<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Solde RAR fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"</b>	<b>CA</b>	<b>2017</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>IV A1</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

## IV - ANNEXES

IV

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

## INVESTISSEMENT

## DEPENSES

Total dépenses d'investissement		3 648 744,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022 350,47	0,00	4 671 094,54
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
1641	Emprunts en euros	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	971 664,22	0,00	971 664,22
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	971 664,22	0,00	971 664,22
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 549,04	0,00	31 549,04
3662	Alimentations Electriques THD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 549,04	0,00	31 549,04
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 137,21	0,00	19 137,21
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 137,21	0,00	19 137,21
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 137,21	0,00	19 137,21
001	Solde d'exécution reporté de 2016	3 626 470,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 626 470,71

## RECETTES

Total recettes d'investissement		1 059 223,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 373 041,98	0,00	3 432 265,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 059 223,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 059 223,89
10222	F.C.T.V.A.	676 318,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	676 318,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	382 905,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	382 905,76
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 334 767,56	0,00	2 334 767,56
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 637,29	0,00	112 637,29
13258	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 222 130,27	0,00	2 222 130,27
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 137,21	0,00	19 137,21
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 137,21	0,00	19 137,21
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 137,21	0,00	19 137,21
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 137,21	0,00	19 137,21
Total dépenses de fonctionnement		439 612,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384 071,85	0,00	823 684,21

## FONCTIONNEMENT

## DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		439 612,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384 071,85	0,00	823 684,21
----------------------------------	--	------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------------	------	------------

## IV - ANNEXES

## IV

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

## A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
011	Charges à caractère général	389 444,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,96	0,00	389 459,63
60612	Energie - Electricité	25 824,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 824,16
6132	Locations immobilières	289 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289 048,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 705,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 705,00
62871	A la collectivité de rattachement	16 641,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 641,60
6288	Autres services extérieurs	43 225,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,96	0,00	43 240,87
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 880,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	10 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 880,00
66	Charges financières	39 287,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 287,69
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 148,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 148,28
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	29 139,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 139,41
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384 056,89	0,00	384 056,89
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 149,52	0,00	81 149,52
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302 907,37	0,00	302 907,37
	Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## RECETTES

	Total recettes de fonctionnement	784 258,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 824,47	0,00	1 000 082,99
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 824,47	0,00	215 824,47
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 824,47	0,00	215 824,47
77	Produits exceptionnels	81 149,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 149,52
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	81 149,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 149,52
002	Excédent de fonctionnement reporté	703 109,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	703 109,00

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>439 612,36</b>	<b>439 612,36</b>
011 Charges à caractère général	389 444,67	389 444,67
012 Charges de personnel et frais assimilés	10 880,00	10 880,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
66 Charges financières	39 287,69	39 287,69
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>784 258,52</b>	<b>784 258,52</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	703 109,00	703 109,00
77 Produits exceptionnels	81 149,52	81 149,52



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV  
A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>384 071,85</b>	<b>384 071,85</b>
011 Charges à caractère général	14,96	14,96
67 Charges exceptionnelles	384 056,89	384 056,89
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>215 824,47</b>	<b>215 824,47</b>
74 Dotations, subventions et participations	215 824,47	215 824,47

CHAPITRES	Sous-fonction 81
	<b>816</b>
	Autres réseaux et services divers
<b>CHAPITRES</b>	
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>384 071,85</b>
011 Charges à caractère général	14,96
67 Charges exceptionnelles	384 056,89
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>215 824,47</b>
74 Dotations, subventions et participations	215 824,47

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>3 648 744,07</b>	<b>3 648 744,07</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>3 648 744,07</b>	<b>3 648 744,07</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	3 626 470,71	3 626 470,71
16 Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>1 059 223,89</b>	<b>1 059 223,89</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>1 059 223,89</b>	<b>1 059 223,89</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 059 223,89	1 059 223,89

## CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>1 022 350,47</b>	<b>1 022 350,47</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>990 801,43</b>	<b>990 801,43</b>
041 Opérations patrimoniales	19 137,21	19 137,21
23 Immobilisations en cours	971 664,22	971 664,22
<b>N° Opérations</b>	<b>31 549,04</b>	<b>31 549,04</b>
3662 Alimentations Electriques THD	31 549,04	31 549,04
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>2 373 041,98</b>	<b>2 373 041,98</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>2 373 041,98</b>	<b>2 373 041,98</b>
041 Opérations patrimoniales	19 137,21	19 137,21
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	2 334 767,56	2 334 767,56
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	19 137,21	19 137,21

CHAPITRES	Sous-fonction : 81	
	816 Autres réseaux et services divers	
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>1 022 350,47</b>	
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>990 801,43</b>	
041 Opérations patrimoniales	19 137,21	
23 Immobilisations en cours	971 664,22	
<b>N° Opérations</b>	<b>31 549,04</b>	
3662 Alimentations Electriques THD	31 549,04	
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>2 373 041,98</b>	
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>2 373 041,98</b>	
041 Opérations patrimoniales	19 137,21	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	2 334 767,56	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	
27 Autres immobilisations financières	19 137,21	

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 31/12/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>51931</b> Lignes de crédit de trésorerie						
80002155528	16/06/2017	2 000 000,00	2 000 000,00	5 243,83		2 000 000,00
80004222656	21/08/2017	3 000 000,00	2 350 000,00	4 036,85		2 350 000,00
10000168430	03/06/2016	2 000 000,00	2 000 000,00	8 219,42	2 000 000,00	0,00
10000180447	06/06/2016	3 000 000,00	2 266 000,00	11 639,31	2 266 000,00	0,00
<b>519</b> Crédits de trésorerie (Total)		<b>10 000 000,00</b>	<b>8 616 000,00</b>	<b>29 139,41</b>	<b>4 266 000,00</b>	<b>4 350 000,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)IV  
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					334 100,00									
1641 Emprunts en euros (total)					334 100,00									
70005814721	CRCAM CHARENTE PERIGORD	23/04/2012		15/07/2012	334 100,00	F		4,5	4,5		T	C	N	A-1
<b>Total général</b>					334 100,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

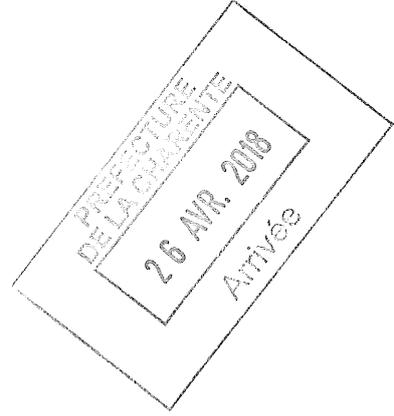
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer le type d'amortissement : P pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		211 596,52					22 273,36	10 148,28	0,00	2 010,17
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		211 596,52					22 273,36	10 148,28	0,00	2 010,17
70005814721	N	0,00		211 596,52	9,33	F	4,5		22 273,36	10 148,28	0,00	2 010,17
<b>Total général</b>		0,00		211 596,52					22 273,36	10 148,28	0,00	2 010,17

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## IV

## A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes de bonifications	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1  100,00%  211 596,52					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

26 AVR. 2018

Arrivée

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>22 273,36</b>	<b>22 273,36</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>22 273,36</b>	<b>22 273,36</b>
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	22 273,36	324 052,08	3 626 470,71	3 972 796,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>727 794,49</b>	<b>695 455,34</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>705 521,13</b>	<b>695 455,34</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	676 318,13	676 318,13
2762	Autres immobilisations financières	29 203,00	19 137,21
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>22 273,36</b>	<b>0,00</b>
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>695 455,34</b>	<b>7 513,14</b>	<b>0,00</b>	<b>382 905,76</b>	<b>1 085 874,24</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 972 796,15
Ressources propres disponibles	IV 1 085 874,24
Solde	V = IV - II (3) -2 886 921,91

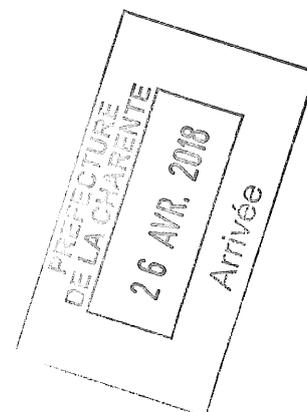
(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>A10.1</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>TOTAL GENERAL</b>				



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b> <b>ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION</b>	<b>A10.2</b>

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

## IV - ANNEXES

IV

B1.1

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"**

CA

2017

**IV - ANNEXES**

IV

C1.1

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		3	0	3	3	0	3
Directrice Générale	A	1	0	1	1	0	1
Surveillant de travaux	B	1	0	1	1	0	1
Technicien principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		4	0	4	4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuels travaillés (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

PREFECTURE  
 DE LA CHARENTE  
 26 AVR. 2018  
 Arrivé

**SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"**

**CA**

**2017**

**IV - ANNEXES**

**IV**

**C1.1**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a\* : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex. : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président, Jean-Michel BOLVIN,  
A Angoulême, le 23 avril 2018

Le Président, Jean-Michel BOLVIN,



Angoulême, le 23 avril 2018

Nombre de membres en exercice : 81

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 48

VOTES : Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 1

Date de convocation : 13 avril 2018

Les membres du Comité syndical,

Area containing numerous handwritten signatures in blue ink.

Certifié exécutoire par le Président, Jean-Michel BOLVIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le

26 AVR. 2018

et de la publication



A Angoulême, le 23 avril 2018



Président,

Jean-Michel BOLVIN

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

*[Handwritten signatures in blue ink, including names like Jean, Jean, and others, some with circular stamps.]*

PREFECTURE  
DE LA CHARENTE  
26 AVR. 2018  
Arrivée